

REN
CONTRE
PRO
FESSIONNELLE

LA REFORME TERRITORIALE :
QUELLE PLACE POUR LA CULTURE
DANS LA RECOMPOSITION
DES TERRITOIRES ?

JEUDI 8 JANVIER 2015
DE 9H00 À 18H00
SCIENCES PO LYON (AMPHI LECLAIR)

LA RÉFORME TERRITORIALE, QUELLE PLACE POUR LA CULTURE DANS LA RECOMPOSITION DES TERRITOIRES ?

JEUDI 8 JANVIER 2015 • DE 9H00 À 18H00
AMPHITHÉÂTRE LECLAIR, SCIENCES PO LYON

PUBLICS : ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR CULTUREL ET DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Cette rencontre professionnelle s'inscrit dans le contexte de la réforme territoriale, actuellement menée par le gouvernement, sous forme de trois projets de loi (MAPTAM, NOTRe...) : création et affirmation des métropoles (votée), fusion des Régions et transferts de compétences.

L'objectif de cette journée est d'aborder les différents impacts de ces changements administratifs sur la gouvernance des politiques culturelles.

La réforme territoriale en cours bouleversera l'organisation administrative française, avec des conséquences fortes sur la décentralisation et la répartition des compétences entre l'État et les différents niveaux de collectivités et établissements publics.

Bien que mentionnée dans le cadre du maintien d'une clause de compétence générale, la culture n'est pas au cœur du débat, alors même que la redistribution des compétences et la recomposition des territoires vont l'impacter considérablement.

Plusieurs questions s'imposent : quelle sera la place de la culture dans ce nouveau paysage administratif ? Comment les collectivités pourront-elles intervenir sur le champ culturel ? Quelles seront les conséquences de cette réforme pour l'ensemble des professionnels du secteur culturel (équipes artistiques, porteurs de projets, directeurs de lieux, DAC, élus...) ? Ne va-t-on pas assister à un accroissement des inégalités culturelles entre les territoires, entraîné par une concentration des richesses autour des métropoles ?

Ces interrogations doivent être reliées à la problématique plus large de la fracture sociale observée sur les territoires et de la place que peut prendre la culture dans ce contexte. Alors même que nous assistons à une concentration des compétences et des moyens sur les métropoles, comment l'action culturelle peut-elle agir en faveur d'une meilleure répartition des richesses sur le territoire ?

THÉMATIQUES ABORDÉES

- Les incidences de la réorganisation territoriale (fusion des Régions Rhône-Alpes/Auvergne, disparition de certains Départements, conférence territoriale de l'action publique...) sur la gouvernance des politiques culturelles
- La montée en puissance et en responsabilité des intercommunalités, notamment en milieu rural (pôles d'équilibre territorial et rural...)
- L'impact de la création des métropoles sur le financement et le développement des projets culturels

ANIMATION

Nicolas Riedel (La Nacre) et Philippe Teillet (Sciences Po Grenoble)

08H45 • ACCUEIL CAFÉ

09H15 • MOTS D'ACCUEIL

Nicolas Riedel, Directeur de La Nacre.

9H20-9H30 • NOUVELLE PARTITION, NOUVELLES UTOPIES : RÉFLEXION AUTOUR DE L'AVENIR DE LA CULTURE DANS LES TERRITOIRES

Farida Boudaoud, Vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes, déléguée à la culture et à la lutte contre les discriminations.

9H30-9H50 • POUR DE NOUVEAUX MODÈLES CULTURELS : DE LA VILLE À LA MÉTROPOLE DE LYON

Georges Képénékian, 1^{er} Adjoint au Maire de Lyon, délégué à la culture, aux grands événements et aux droits des citoyens, Conseiller communautaire du Grand Lyon.

9H50-10H25 • LA RÉFORME TERRITORIALE ET SES ENJEUX : LES TROIS VOLETS DE LA RÉFORME TERRITORIALE (MAPTAM, NOTRe...)

Quels impacts sur l'organisation des pouvoirs ? Quelles coopérations entre les différents niveaux territoriaux ? Quelles conséquences sur la gouvernance des politiques culturelles ?

Olivier Dussopt, Député de la 2^{ème} circonscription d'Ardèche, Maire d'Annonay, Président de l'Association des Petites Villes de France (APVF), ancien rapporteur à l'Assemblée nationale pour le projet de loi MPTAM (dite « lois métropoles ») et rapporteur pour le projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

10H25-10H55 • L’AFFIRMATION DES INTERCOMMUNALITÉS CULTURELLES

Quels projets pour quelle gouvernance, en temps de réforme territoriale ? Comment l’espace communautaire intervient-il en complémentarité des autres échelons territoriaux ? Quelle responsabilité des métropoles vis-à-vis des territoires proches et dans un équilibre Auvergne/Rhône-Alpes ?

Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand, Président de Clermont Communauté, Président de la commission culture et attractivité du territoire de l’Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF).

10H55-11H15 • DÉBAT AVEC LA SALLE

11H15-11H45 • LA PRISE EN COMPTE DE LA CULTURE DANS LA MÉTROPOLE DE LYON : AXES, MÉTHODOLOGIE ET PERSPECTIVES

Myriam Picot, Maire du 7^{ème} arrondissement de Lyon, Vice-présidente à la culture du Grand Lyon. en présence de Didier Bolmont, Directeur du pôle éducation, culture, sport et vie associative et de Michel Rotterdam, Directeur de la culture, de la Métropole de Lyon.

11H45-12H15 • UN EXEMPLE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : LA CRÉATION D’UNE ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Quels enjeux autour d’une école territoriale d’art ? Comment favoriser les coopérations pour faire évoluer et développer un projet culturel ? La réforme territoriale aura-t-elle une incidence ?

Jean-Pierre Roda, Directeur de l’École des Beaux-Arts du Genevois.

12H15-12H30 • DÉBAT AVEC LA SALLE

12H30-14H00 • PAUSE-REPAS

14H00-14H45 • L’ÉQUITÉ TERRITORIALE À L’AUNE DE LA RÉFORME

Quelles interactions entre territoire et développement économique ? Quelles évolutions des disparités territoriales ? Faut-il réguler les effets de la réforme territoriale ?

Laurent Davezies, Professeur d’économie au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et à l’Institut d’Urbanisme de Paris - Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) - Expert indépendant, auteur de *La crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale* (2012, Seuil).

14H45-15H30 • L’ÉTAT FACE À LA RECOMPOSITION DES TERRITOIRES

Quel rôle pour l’Etat, à l’heure de la montée en puissance des Régions, des Métropoles et intercommunalités ? Quels enjeux et avancées autour de la démarche expérimentale de développement de l’éducation aux arts et à la culture à l’échelle d’intercommunalités rurales de Rhône-Alpes ?

Jean-François Marguerin, Directeur de la Drac Rhône-Alpes.



15H30-16H00 • LA MONTÉE EN PUISSANCE DES RÉGIONS

Quelles perspectives pour la politique culturelle régionale, à l'heure de la fusion avec l'Auvergne ? Comment animer le dialogue territorialisé dans le cadre de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) ? Compétence partagée, compétence exclusive, exercice partagé de compétences, compétence obligatoire, comment s'assurer d'une action culturelle publique ?

Abraham Bengio, Directeur général adjoint à la Région Rhône-Alpes.

16H00-16H15 • DÉBAT AVEC LA SALLE

16H15-16H45 • L'AVENIR DES COMPÉTENCES CULTURELLES DÉPARTEMENTALES

Quels enjeux et modalités autour du transfert des compétences culturelles obligatoires (schémas des enseignements artistiques, schémas de lecture publique, musées...) et facultatives à certaines métropoles ou fédérations d'intercommunalités ? Quelle place au sein de la CTAP ? Quel impact pour les acteurs culturels du territoire ?

Yves Ackermann, Président du Conseil général du Territoire-de-Belfort et Président de la commission culture de l'Association des Départements de France (sous réserve).

16H45-17H15 • UN EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE : LE PAYS DE BIÈVRE-VALLOIRE (38)

Quels critères d'actions et de soutien pour développer l'offre culturelle d'un territoire ?

Gaëtane Jambu, Chargée de mission culture au Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire.

17H15-17H35 • CONCLUSION

Philippe Teillet, Enseignant-Chercheur. Maître de conférences en science politique à Sciences Po Grenoble.

17H35-17H55 • DÉBAT AVEC LA SALLE

18H00 • MOT DE CLÔTURE

Olivier Colin, Président de La Nacre.

LIEU DE LA RENCONTRE

Sciences Po Lyon
14 Avenue Berthelot 69007 Lyon
Amphi Leclair (à droite dans la cour)

INSCRIPTIONS

Rencontre gratuite. Inscription obligatoire sur le site de La Nacre : www.la-nacre.org

RENSEIGNEMENTS

La Nacre 04 26 20 55 55

ACCÈS

- **De la gare Perrache :**
Tramway T2 - arrêt Centre Berthelot
- **De la gare Part-Dieu :**
Métro B en direction Gare d'Oullins - arrêt Jean Macé,
puis tramway T2 en direction de Perrache - arrêt Centre Berthelot
- **Co-voiturage :**
www.covoiturage-rhone-alpes.com
- **Parking**
Berthelot, 99 rue de Marseille 69007 Lyon

*Cette rencontre est organisée en partenariat avec
le Master "Stratégie des Echanges Culturels Internationaux (SECI) " de Sciences Po Lyon
et Le Transfo, agence art et culture en Auvergne*

AGENCE POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU SPECTACLE VIVANT
EN RHÔNE-ALPES

LA NACRE

33 cours de la Liberté
69003 Lyon

T 04 26 20 55 55

M contact@la-nacre.org

W www.la-nacre.org

